

MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mardi 11 juin 2019 à 19h30 au centre communautaire de Breckenridge, situé au 1491, route 148, à Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard, M. Scott McDonald et Mme Isabelle Patry.

Également présents, Mme Charlotte Laforest, directrice générale par intérim et M. Pierre Said, adjoint exécutif ainsi que quelques contribuables.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Joanne Labadie, Présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

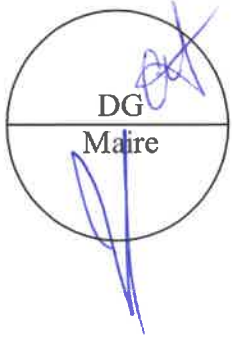
2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTION

Mme Joanne Labadie, Présidente, prend connaissance des inscriptions au registre des questions et donne la parole au public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Parole au public et question;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures;
- 4.1 Procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 14 mai, 2019 et des séances extraordinaires du 5,7,9, 19 et le 24 mai,2019;
5. Administration;
- 5.1 Transfert budgétaire;
- 5.2 Liste des factures à payer;
- 5.3 Liste des dépenses incompressibles;

19-06-3783



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

- 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois juin;
- 5.5 Dépôt du rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses;
6. Sécurité publique;
- 6.1 Achat de bouteilles d'air respirable;
7. Travaux publics;
8. Hygiène du milieu;
9. Urbanisme et zonage;
- 9.1 acquisition d'un terrain suite aux inondations printanières d'avril et de mai 2017, tel que demandé par le ministère de la sécurité publique;
10. Loisirs et culture;
- 10.1 Embauche du personnel pour le camp de jour 2019;
- 10.2 Tir de tracteur de Quyon;
11. Divers;
12. Rapports divers et correspondance;
- 12.1 Dépôt du rapport de la mairesse sur les faits saillants des états financiers se terminant le 31 décembre 2018;
13. Dépôt du registre de correspondance;
- 13.1 Registre de correspondance du mois de mai 2019;
14. Période de questions du public;
15. Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Susan McKay et appuyé par madame la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

AJOUT du point 11.1 Quyon Mohr's Landing

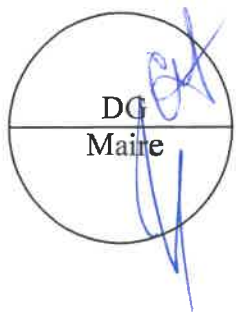
AJOUT du point 11.2 Assurances collectives

AJOUT du point 11.3 Conteneurs

AJOUT du point 11.4 Location d'équipement lourd pour retirer la digue de Quyon

Ordre du jour amendé

1. Ouverture de la séance;
2. Parole au public et question;
3. Adoption de l'ordre du jour;

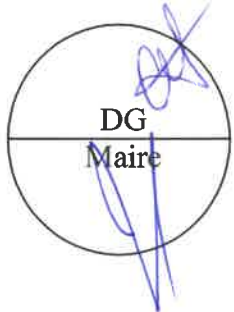


MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures;
- 4.1 Procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 14 mai, 2019 et des séances extraordinaires du 5,7,9, 19 et le 24 mai,2019;
5. Administration;
- 5.1 Transfert budgétaire;
- 5.2 Liste des factures à payer;
- 5.3 Liste des dépenses incompressibles;
- 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois juin;
- 5.5 Dépôt du rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses;
6. Sécurité publique;
- 6.1 Achat de bouteilles d'air respirable;
7. Travaux publics;
8. Hygiène du milieu;
9. Urbanisme et zonage;
- 9.1 Acquisition d'un terrain suite aux inondations printanières d'avril et de mai 2017, tel que demandé par le ministère de la sécurité publique;
10. Loisirs et culture;
- 10.1 Embauche du personnel pour le camp de jour 2019;
- 10.2 Tir de tracteur de Quyon;
11. Divers;
- 11.1 Comité – Mohr's landing Quyon port authority;
- 11.2 Rejet des soumissions d'assurances collectives reçues et autorisant un nouveau processus d'appel d'offres;
- 11.3 Conteneurs pour aider les citoyens sinistrés;
- 11.4 Location d'équipements lourds pour retirer la digue de Quyon;
12. Rapports divers et correspondance;
- 12.1 Dépôt du rapport de la mairesse sur les faits saillants des états financiers se terminant le 31 décembre 2018;
13. Dépôt du registre de correspondance;
- 13.1 Registre de correspondance du mois de mai 2019;
14. Période de questions du public;
15. Levée de la séance.

La conseillère, madame Nancy Draper-Maxsom n'est pas en faveur.

Adoptée



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES

19-06-3784

4.1 Procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 14 mai, 2019 et des séances extraordinaires du 5,7,9, 19 et le 24 mai,2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par madame la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 mai 2019 et les procès-verbaux des séances extraordinaires du 5, 7, 9, 19 et 24 mai 2019.

Madame la conseillère Nancy Draper-Maxsom n'est pas en faveur et mentionne que les corrections apportées à la réunion préparatoire n'ont pas été faites.

Adoptée

5. ADMINISTRATION

19-06-3785

5.1 Transfert budgétaire

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Susan McKay et appuyé par madame la conseillère Leslie-Anne Barber.

ET RÉSOLU QUE la Municipalité effectue les transferts budgétaires tels que reconnus à la liste jointe au montant total de **428,619 \$**.

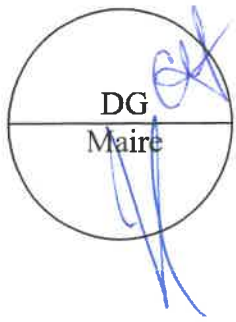
Adoptée

19-06-3786

5.2 Liste des factures à payer

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Isabelle Patry et appuyé par monsieur le conseiller Scott McDonald.

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement des factures au montant de **316 862,18 \$** (liste en annexe) pour la période se terminant le 28 mai 2019 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Adoptée

19-06-3787

5.3 Liste des dépenses incompressibles

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par madame la conseillère Susan McKay.

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la liste des déboursés et prélèvements effectués du 30 avril au 27 mai 2019, le tout pour un total de **814 970,63 \$**.

Adoptée

19-06-3788

5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois juin

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par madame la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe, pour un montant total de **25 138,81 \$** taxes incluses.

Adoptée

5.5 Dépôt du rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses

La période couvre le 30 avril au 27 mai 2019.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

19-06-3789

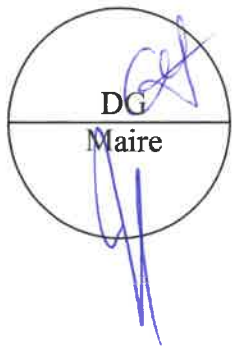
6.1 Achat de bouteilles d'air respirable

CONSIDÉRANT que suite à la recertification des appareils respiratoires autonomes (APRIA), 24 des 48 bouteilles ont dépassé leur durée de vie;

CONSIDÉRANT qu'afin de répondre aux exigences des nouvelles normes qui entreront en vigueur d'ici 4 ans, il faudrait acheter des bouteilles d'air respirable;

CONSIDÉRANT que les propositions suivantes ont été reçues :

- Levitt Safety 44 630,16\$



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

- Ackland – Grainger 40 072,56\$
- Arsenal 36 120,00\$

CONSIDÉRANT que les propositions ont été jugées conformes par le directeur du service incendie;

CONSIDÉRANT que le directeur du service incendie estime que la proposition de l’Arsenal est la plus avantageuse;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Nancy Draper-Maxsom et appuyé par monsieur le conseiller Thomas Howard.

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte l’offre de l’Arsenal au montant de 36 120,00\$ plus taxes.

Adoptée

7. TRAVAUX PUBLICS

Aucune discussion

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucune discussion

9. URBANISME ET ZONAGE

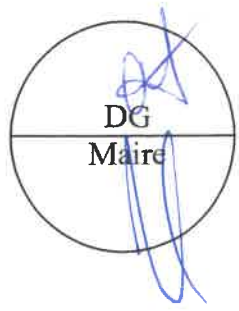
19-06-3790

9.1 Acquisition d’un terrain suite aux inondations printanières d’avril et de mai 2017, tel que demandé par le ministère de la sécurité publique

CONSIDÉRANT que la propriété mentionnée ici-bas a subi de lourds dommages lors des inondations printanières;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a choisi de se prévaloir de l’indemnité de départ offerte par le ministère de la Sécurité publique et de céder son terrain à la Municipalité de Pontiac ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire s’engage à respecter tous les engagements déterminés par le Ministère en vertu du décret 495-2017, soit, notamment:



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Informé son créancier hypothécaire;
Obtenir, avant le début des travaux, tous les permis et approbations nécessaires;
Procéder à la démolition de sa résidence en conformité avec les lois et règlements ou l'aliéner à un tiers qui s'assurera de déplacer le bâtiment ;
Éliminer les fondations en conformité avec les lois et règlements en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Thomas Howard et appuyé par madame la conseillère Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac s'engage à acquérir, pour la somme nominale de 1,00\$, le lot suivant :

Lot 2 682 336, situé au 1075 chemin du Saphir.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les actes de cession et autres actes nécessaires soient préparés par Me Lisa Gallinaro aux frais de la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

10. LOISIRS ET CULTURE

19-06-3791

10.1 Embauche du personnel pour le camp de jour 2019

CONSIDÉRANT que le camp de jour 2019 a besoin d'accompagnateurs.

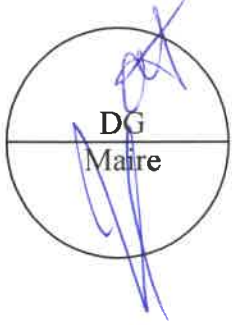
CONSIDÉRANT que deux enfants ont besoin d'accompagnement.

CONSIDÉRANT la mise en œuvre du programme de camp de jour estival (résolution 18-02-3349).

CONSIDÉRANT les recommandations de la Directrice des loisirs et de la vie communautaire.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par madame la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal procède à l'embauche de:



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Animatrice en chef :

Jenna Gravelle : taux horaire 14,50\$ (contrat 360 heures maximum)

Animatrices :

Madison Greer : taux horaire 14,00\$ (contrat 360 heures maximum)

Joliane Dorion : taux horaire 14,00\$ (contrat 360 heures maximum)

Kyana Dorion : taux horaire 14,00\$ (contrat 360 heures maximum)

Accompagnatrices :

Élizabel Bolduc : taux horaire 13,50\$ (contrat 280 heures maximum)

Jasmine Murray : taux horaire 13,50\$ (contrat 280 heures maximum)

Adoptée

19-06-3792

10.2 Tir de tracteur de Quyon

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pontiac, par le biais de sa Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires, reconnaît l'importance de soutenir les organismes et les bénévoles.

CONSIDÉRANT que l'activité est appréciée de la communauté.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Susan McKay et appuyé par monsieur le conseiller Thomas Howard.

ET RÉSOLU QUE la municipalité assume les frais pour les toilettes chimiques, conformément, à l'estimé apporté à l'attention du conseil, afin d'assurer le bon déroulement des activités lors de l'évènement du 27 et 28 juillet 2019.

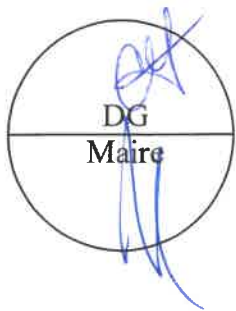
Adoptée

11. DIVERS

19-06-3793

11.1 Comité – Mohr's landing Quyon port authority

CONSIDÉRANT que Mohr's Landing Quyon Port Authority a fait la demande de nommer une personne pour remplacer les membres qui s'absentent des rencontres du comité afin d'assurer le quorum.



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

CONSIDÉRANT que Mme Susan McKay est intéressée à siéger sur ce comité durant l'absence de la mairesse ou de la conseillère Mme Nancy Draper-Maxsom.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Thomas Howard et appuyé par madame la conseillère Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate Mme Susan McKay d'agir à titre de remplaçante sur le comité Mohr's Landing Quyon Port Authority.

Adoptée

19-06-3794

11.2 Rejet des soumissions d'assurances collectives reçues et autorisant un nouveau processus d'appel d'offres

CONSIDÉRANT que la résolution (17-04-3087) a été adoptée, le 12 avril 2017, par la Municipalité de Pontiac à l'effet d'entamer un processus d'appel d'offres pour établir un régime d'assurance collective pour les employés de la Municipalité de Pontiac et de conclure une lettre d'entente en ce qui concerne les assurances collectives.

CONSIDÉRANT que la résolution (19-03-3694) a été adoptée le 21 mars 2019

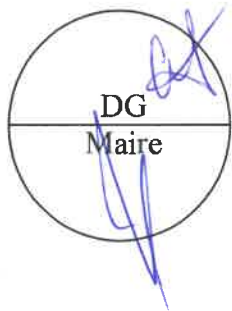
CONSIDÉRANT que les documents relatifs à l'appel d'offres sur invitation ont été envoyés à sept (7) assureurs le 28 mars 2019;

CONSIDÉRANT que seulement deux (2) assureurs, soit Manuvie et Croix bleue, ont répondu à l'appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT que les deux (2) soumissions reçues ont été ouvertes le 10 avril 2019 à 14h;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une analyse des deux (2) soumissions reçues, celles-ci ne sont pas conformes aux documents d'appel d'offres ni au régime demandé par la Municipalité de Pontiac;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par madame la conseillère Isabelle Patry.



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

ET RÉSOLU QUE ce conseil rejette les deux (2) soumissions reçues, soit celles de Manuvie et de la Croix Bleue

ET EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'entamer un nouveau processus d'appel d'offres sur invitation pour établir un régime d'assurance collective pour les employés de la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

19-06-3795

11.3 Conteneurs pour aider les citoyens sinistrés

CONSIDÉRANT que les propriétaires de résidences secondaires n'ont pas accès à l'aide financière du Ministère de la Sécurité publique (MSP).

CONSIDÉRANT que les coûts de location d'un conteneur sont une charge trop élevée pour certains citoyens.

CONSIDÉRANT que la municipalité désire aider les citoyens pour le ramassage des débris, des résidus et des matériaux de construction.

CONSIDÉRANT qu'une estimation des coûts pour la location de conteneurs a été effectuée et que celle-ci est d'environ 80 000 \$ pour une période de trois (3) semaines.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Susan McKay et appuyé par monsieur le conseiller Thomas Howard.

IL EST RÉSOLU de mandater l'administration à octroyer un contrat pour la location de conteneurs pour un montant de 80,000 \$.

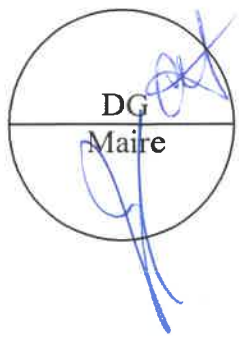
Adoptée

La conseillère, madame Nancy Draper-Maxsom n'est pas en faveur.

19-06-3796

11.4 Location d'équipements lourds pour retirer la digue de Quyon

CONSIDÉRANT que la digue sur le chemin Ferry empêche la circulation et les activités du traversier.



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

CONSIDÉRANT que la municipalité ne dispose pas de tous les équipements pour pouvoir effectuer de manière efficace les travaux pour retirer la digue de Quyon dans un court délai.

CONSIDÉRANT que l'équipe des travaux publics a présenté au conseil une liste indiquant les équipements nécessaires, les délais de locations ainsi que les fournisseurs potentiels pour un montant de 62 600 \$.

CONSIDÉRANT que ces travaux sont nécessaires pour le rétablissement suite aux inondations.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Susan McKay et appuyé par monsieur le conseiller Thomas Howard.

ET RÉSOLU que le conseil autorise la location des équipements se trouvant dans la liste qui lui a été présentée pour un montant de 62 600 \$ afin de procéder au retrait de la digue de Quyon dans les plus brefs délais.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le conseil autorise, en son nom, la directrice générale, ou sa remplaçante, ainsi que la mairesse, ou sa remplaçante, à signer tous les documents nécessaires pour effectuer ces locations.

Adoptée

12 RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

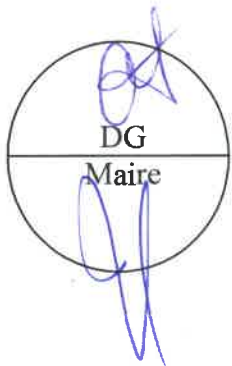
12.1 Dépôt du rapport de la mairesse sur les faits saillants des états financiers se terminant le 31 décembre 2018

13 DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE

13.1 Registre de correspondance du mois de mai 2019

14 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Joanne Labadie, Présidente, demande si des personnes présentes ont des questions.



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

19-06-3797

15 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Susan McKay et appuyé par monsieur le conseiller Scott McDonald.

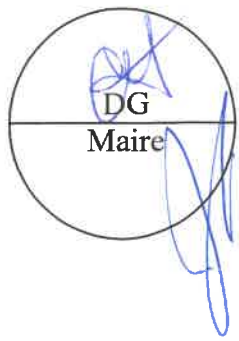
ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 21h 14.

Adoptée

Mme Charlotte Laforest
DIRECTRICE GÉNÉRALE, par intérim

Mme Joanne Labadie
MAIRESSE

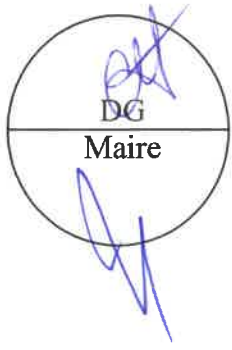
« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

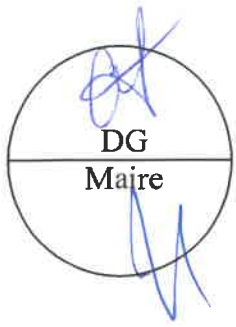
PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

1-Marie-Ève Beaulieu	<p>Mme Beaulieu demande quelles sont les choses proposées pour les secteurs inondés. Ce n'est pas toutes les maisons qui ont été touchées mais, les chemins.</p> <p>La mairesse Labadie mentionne qu'il y aura une réunion du comité de voirie demain soir et ça en fera partie. Pour le moment, on se concentre sur le rétablissement. La réfection des chemins fait partie de la discussion et le niveau des coûts.</p> <p>Mme Beaulieu demande s'il y a des subventions.</p> <p>La mairesse Labadie dit qu'il y a des programmes mais, que ce n'est pas suffisant.</p>
2-Cheryl Noble	<p>Mme Noble parle du secteur d'évacuation pour les inondations. Mme mentionne qu'on lui a dit d'évacuer sa propriété. Elle demande à qui demeure la responsabilité des coûts pour le débranchement du service d'Hydro.</p> <p>La mairesse Labadie dit que ce sont les consignes du MSP.</p> <p>Mme Noble mentionne qu'elle ne voudrait pas défrayer les coûts.</p> <p>La mairesse Labadie dit que nous devons suivre le protocole et les règlements du MSP. Elle lui recommande de visiter le MSP et s'inscrire à l'ouverture d'un dossier et de rencontrer leurs représentants.</p>
3-Eve Radices	<p>Mme Radices mentionne avoir entendu dire qu'il n'y aura pas de conteneurs suite aux inondations pour le nettoyage.</p> <p>La mairesse Labadie dit qu'il y aura des conteneurs et explique la politique du MSP et des difficultés rencontrées. Il y a eu d'autres enjeux comme les chalets et les victimes. Une décision sera prise cette semaine sur la distribution des conteneurs.</p> <p>Mme Radices a entendu qu'il n'y aura pas de travaux sur le chemin.</p> <p>La mairesse Labadie lui dit que toutes les associations des plages ont été invitées à s'ouvrir un dossier.</p>
4-Sheila McCrindle	<p>Mme McCrindle lit un message au sujet de communications. Elle demande qui travaillait aux communications, elles étaient déroutantes et absentes.</p> <p>La mairesse Labadie dit qu'elles n'avaient pas été révisées. Nous avons perdu notre agent des communications en septembre dernier et que son remplacement n'a commencé</p>



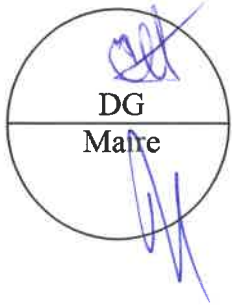
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

	<p>qu'au mois de mai. Nous travaillons sur la création d'une politique des communications pour les urgences et les communications régulières.</p> <p>Mme McCrindle dit que le rapport ne devrait pas languir.</p> <p>La mairesse Labadie dit que nous travaillons pour l'améliorer.</p>
5-Louis Garneau	<p>M. Garneau demande quelles sont les possibilités de réparer les chemins, il n'y a pas d'accès. Y a-t-il des possibilités de remonter le chemin. Il mentionne que le MSP réparera les chemins non passables mais ne déboursa pas pour remonter les chemins. Il demande s'il y a possibilité de règlement d'emprunt et est-ce que ce n'est pas la responsabilité de la municipalité parce qu'elle est propriétaire de certaines propriétés.</p> <p>La mairesse Labadie croit qu'il y a des dispositions pour les résidents d'un chemin privé.</p> <p>M. Said mentionne que si M.Garneau veut que la municipalité fasse des travaux sur son chemin privé, il doit y avoir une entente avec la municipalité.</p> <p>M. Garneau dit que la municipalité est propriétaire du terrain.</p> <p>La mairesse Labadie dit que ce serait une propriété publique. Elle dit qu'elle examinera la question.</p>
6-Lise Philippe	<p>Mme Philippe dit qu'à la réunion d'hier, ils se sont fait dire que le MSP contribue aux dépenses.</p> <p>La mairesse Labadie dit que nous sommes couverts pour 75% des coûts, les coûts et les salaires du temps supplémentaire.</p> <p>Mme Philippe demande combien est le montant anticipé.</p> <p>La mairesse Labadie dit jusqu'environ un demi-million et il nous reste beaucoup à faire.</p>
7-Marie-Ève Beaulieu	<p>Mme Beaulieu mentionne que leur maison a été bâtie pour les protéger des inondations. Elle dit qu'ils ont été sauvés par deux pouces cette année et que le MSP a parlé de l'option de lever la maison. Est-ce que la municipalité est prête à aider.</p> <p>La mairesse Labadie dit que c'est une question pour le directeur de l'urbanisme.</p>
8-Kevin Brady	<p>M. Brady mentionne des bonnes nouvelles. Un budget équilibré mais, avec des augmentations, quels sont les coûts anticipés et comment pouvons-nous revoir les dépenses comme celle du bateau des pompiers.</p>



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

	<p>La mairesse Labadie dit que nous recevrons un rapport détaillé en juillet que nous pourrons étudier et essayer de ne pas avoir de déficit. Nous devons nous passer de certaines choses.</p>
2^{ème} période de questions	
1-Marie-Ève Beaulieu	<p>Mme Beaulieu demande qu'advientra-t-il des matériaux contaminés.</p> <p>La mairesse Labadie répond que quand ils sèchent la bactérie meure.</p> <p>Mme Beaulieu demande comment nous identifions les chemins.</p> <p>La mairesse Labadie dit que c'est un plan qui revient du Service de la voirie.</p>
2-Louis Garneau	<p>M. Garneau demande des clarifications au sujet du camion de pompiers perdu.</p> <p>La mairesse Labadie dit qu'il a été reçu mais le conseil ne l'a pas encore vu.</p>
3-Camille Beaufort	<p>Mme Beaufort demande si la personne responsable des communications communiquera avec les citoyens pour aider à rédiger le rapport.</p> <p>La mairesse Labadie dit que le comité de sécurité rencontrera les citoyens.</p> <p>Mme Beaufort dit que c'est différent avec la commission scolaire.</p> <p>La mairesse Labadie dit que nous étions en communication avec les écoles. Le coordonnateur des transports identifiait de façon journalière, la fermeture des chemins.</p>
4-Cheryl Noble	<p>Mme Noble demande si la municipalité est au courant de la déviation des eaux de la rivière Outaouais.</p> <p>La mairesse Labadie dit que notre municipalité n'a aucun contrôle de la Ontario Power. Il y a une demande d'enquête des barrages. Il y aura aussi une enquête régionale.</p> <p>Mme Noble demande si la municipalité y participera.</p> <p>La mairesse Labadie dit que notre municipalité est occupée à 40% par le parc. Nous avons discuté avec les ministères, mais que ce sera long de l'adresser par le biais des différents gouvernements. Il est important de parler aux ministères de l'impact sur les petites municipalités rurales et qu'il y aura un post-mortem.</p>
5-Anita Trudeau	<p>Mme Trudeau demande si la municipalité est allée en appel</p>



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

	<p>d'offres pour la digue sur le chemin River. Qui étaient les entrepreneurs? Est-ce qu'on peut ajouter notre nom à la liste et combien a coûté la construction de la digue?</p> <p>La mairesse Labadie dit que nous vous répondrons dans les plus brefs délais, mais le plus gros coût a été le transport.</p> <p>Mme Trudeau demande si ce sont les mêmes entrepreneurs qui ramassent les sacs de sable.</p> <p>La mairesse Labadie dit que l'entrepreneur pour Cedarvale est Jeff Renaud.</p> <p>Mem Trudeau dit qu'elle veut être sur la liste et qu'est-ce qu'on fait des sacs.</p> <p>La mairesse Labadie dit qu'ils sont transportés à l'ÉcoCentre pour sécher et réutiliser.</p>
6-Robert Allard	<p>M. Allard demande si nous avons l'intention d'avoir une digue permanente.</p> <p>La mairesse Labadie dit oui, nous avons un rapport et nous avons fait une demande spéciale auprès du Ministère de l'environnement et que le gouvernement antérieur a promis de nous aider.</p>
7-Claude Fortin	<p>M. Fortin mentionne l'affichage des dérogations mineures.</p> <p>La mairesse Labadie dit qu'il y eu une erreur de date et ce sera réaffiché au mois de juillet.</p>
8-Sandra Hollis	<p>Mme Hollis est préoccupée des lots vacants où les maisons ont été démolies (herbe longue, maringouins, etc.)</p> <p>La mairesse Labadie dit que quand les inondations seront terminées, nous examinerons la question.</p>